

# Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

1. Numéro du certificat : CER-OPT92872-C181019

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme 2. Nom et adresse de l'opérateur de contrôle **SARL ID SERVICES** ZAE PIERRE LEVEE AV ANDRE MAUROIS **Bureau Veritas Certification France** 24310 BRANTOME Immeuble « Le Guillaumet » 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX Activité principale: DISTRIBUTEUR FR-BIO-10

## 4. Catégories de produits/activité

#### Distribution de produits divers

Barres céréalières, biscuits, camusettes, céréales, céréales précuites, chips, chocolats, condiments et fécules, confiseries, confitures, escalope végétales, farines, flocons précuits, friands, galettes (mais, riz), miel ,sucre,muesli, pétales de maïs,riz

Cidres, boissons non alcoolisées

Dérivés de céréales (germes de blé, son de blé, son d'avoine, couscous, semoule de blé, semoule de maïs, polenta)

Fruits et compotes appertisés, fruits frais et surgelés, fruits secs, gougères, graines, graines à germer, huiles, lait de soja, légumes appertisés, legumes cuits pasteurisés, légumes frais et surgelés

Plats cuisinés, plats cuisinés végétariens, salades composées- gamme

Purée frais 4eme gamme, purée de fruits, purée de légumes, légumineuses, potages, purée de légumes

Spécialités à base de kamut, Spécialités à base de quinoa, Spécialités à base de tofu et seitan

Thé, Tisane, cafés

Viandes fraîches et congelées, découpes de volailles fraîches et surgelées, volailles entières fraîches et surgelées, charcuteries (hors vollaile), charcuteries et produits cuits de volaille frais et congelés, ovoproduits, fromages, produits laitiers, désserts au soja, desserts déshydratés, désserts frais lactés, désserts végétaux au riz, crème d'avoine liquide, crèmes de céréales précuites

# 5. Définis comme

Agriculture Biologique

#### 6. Période de validité : Du 15/04/2019 au 31/12/2020 7. Date de contrôle: 15/04/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site https://certifie.bureauveritas.fr/bio/ ou par courriel à transfobio@bureauveritas.com.

Paris La Défense, le : 14/10/2019

Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain

Liste des sites et ortées disponibles sur www.cofracfr

Réf. A-E32-3-16-fr Page 1 sur 2



# Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

aa rogiomoni (92) 11 00 1/2007 rolam a r	ignoaltaro Brologiquo
1. Numéro du certificat : CER-OPT92872-C181019	
2. Nom et adresse de l'opérateur	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle
SARL ID SERVICES	
ZAE PIERRE LEVEE AV ANDRE MAUROIS	Bureau Veritas Certification France
24310 BRANTOME	Immeuble « Le Guillaumet » 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Activité principale: <b>Distributeur</b>	FR-BIO-10
4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme
Viennoiseries, préparation pour pain, pain, tartes, brioches, cakes,	
chaussons,pâtes à tarte, pâtisseries fraîches et surgelées	
Vinaigres, sauce soja,sauce et fonds de sauces déshydratés ,épices et aromates (surgelés)	
crêpes fraîches sucrées,pancakes frais, galettes fraîches, gauffres	
mélanges de graines à incoporer au pain, plantes aromatiques et médicinales	
poisson frais	
quenelles fraîches, quiches, sandwichs, pizza surgelées, plaques de	
pizza,pâtes fraîches et sèches, blinis frais	
vin	

## 6. Période de validité : Du 15/04/2019 au 31/12/2020

7. Date de contrôle: 15/04/2019

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <a href="https://certifie.bureauveritas.fr/bio/">https://certifie.bureauveritas.fr/bio/</a> ou par courriel à <a href="mailto:transfobio@bureauveritas.com">transfobio@bureauveritas.com</a>.

Paris La Défense, le : 14/10/2019

Pour le Directeur Général, Jean-Michel Audrain



Page 2 sur 2 Réf. A-E32-3-16-fr